

SAINT-SULPICE BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 21

DECEMBRE 1999



LE MOT DU MAIRE

Changement de millénaire, nouvel an un peu exceptionnel.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons tous nos vœux : que les événements de l'an 2000, qui resteront sans doute dans toutes les mémoires, vous soient heureux et favorables.

Nous n'avons pas souhaité organiser de manière officielle ce passage à l'an 2000 ; cette organisation aurait encore mis à contribution les bénévoles de notre commune déjà très sollicités en cours d'année.

Nous serons toutefois très heureux de vous accueillir pour fêter l'événement, le 7 janvier 2000, Salle Maurice Breton, lors de la cérémonie des vœux.

En ce qui concerne les travaux communaux importants, nous réaliserons en 2000, la réfection complète de la voirie de La Grosse Saulx, l'enquête publique de la révision du P.O.S. et l'enquête à la parcelle pour l'assainissement individuel.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et vous donne rendez-vous le 7 janvier 2000.

Le Maire
Marcel BRUNEL



Copie conforme
à l'original



SOMMAIRE Page

Le Mot du Maire	1
Etat Civil	2
Bienvenue aux habitants	3
Travaux de voirie	3
Les vœux en picard	3
Le point propre	4
Le saviez-vous ?	4 & 6
Halte garderie	5
Le mot de l'école	5
Electrification SNCF	6
L'euro	7
L'assainissement	8, 9 & 10
Les Associations	11 à 16
Horaires des trains	17
Coupons réponses	18
Invitation aux vœux	19
Les chemins de promenade	(couverture dos)

..INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...

ETAT CIVIL

DU 1er juin 1999 au 10 novembre 1999

HORAIRES SECRETARIAT MAIRIE

Lundi : 15 H 00 à 18 H 30
 Mercredi : 14 H 30 à 18 H 00
 Vendredi : 15 H 00 à 17 H 00
 Samedi : 8 H 30 à 10 H 00



Téléphone 03.44.81.11.25
 Télécopie 03.44.81.18.62

**IL N'Y AURA PAS DE SECRÉTARIAT DE MAIRIE
 LE VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1999**

NAISSANCES

Le 10 Juin 1999 à Beauvais
AJAVON Hugo Ayté

Le 27 Juillet 1998 à Beauvais
ICARON Cyrille Toger James

Le 10 Novembre à Beauvais
JEANNOTTE Alexine, Renée Noëlla

Le 30 Novembre 1998 à Beauvais
MECHERI Nicolas

le 25 Juillet 1999 à Beauvais
VANDROY Florent, Franck, Anthony

TRANSCRIPTIONS DE DECES

Le 3 Août 1999 à Beauvais 60
BENITEZ Jean

Le 29 Mai 1999 à Chaumont en Vexin
CROCHET Raymonde Marie Héléne épouse
FAYET

Le 23 Juin 1999 à Saint Julien en
 Genevois 74
GUILHAS Marguerite Marie Louise

Le 28 Juin 1999 à Clermont 60
HEUZE Lucette Jacqueline

Le 23 Août 1999 à Beauvais 60
JARDEL Jean Jacques André

RECONNAISSANCE

Le 5 Juin 1999
AJAVON Anoumou Eugène et **HOUNZA**
 Eglantine

Le 15 Novembre 1999
JEANNOTTE Norbert et **CHAROT** Véronique

JOYEUX NOËL



Vous avez été nombreux l'année dernière à décorer votre maison à l'occasion des fêtes de fin d'année et nous vous en remercions très sincèrement.

Le Maire et les Conseillers vous invitent cette année à renouveler cette opération qui donne à notre commune un air de fêtes et de gaieté.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Vous venez d'arriver et vous avez peut-être déjà remarqué que le groupe communication vous informe régulièrement par des « flash info » sans vous connaître...

L'inscription à la mairie n'est pas obligatoire, certes... mais alors comment vous connaître ... et se reconnaître.... ?

Le recensement a été effectué (en mars dernier) et vous n'avez pas été compté dans l'effectif communal évidemment.

Alors, pour nous aider à mieux gérer les mouvements de la population du village (scolaires entre autres) et prévoir aussi les aménagements périscolaires et infrastructures communales,

la composition de votre famille nous serait bien utile.

Vous pouvez :

- Ne rien faire, c'est votre choix et votre droit !...

Mais vous pouvez aussi :

- Vous présenter au secrétariat de la mairie, ou
- Remplir le coupon en fin de bulletin et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou le remettre à un élu que vous connaissez...

Nous vous remercions de votre coopération.

Et n'oubliez pas que Monsieur le Maire et toute l'équipe du conseil sont là aussi pour répondre à vos attentes, à vos questions, vos suggestions (voir le coupon à détacher à la fin du bulletin)



A bientôt !

Les travaux de voirie



La Grosse Saulx

(suite de l'info de juin)

C'est la société SVETP de Magny-en-Vexin (Val d'Oise) qui a été retenue pour exécuter les travaux.

La première réunion de chantier a eu lieu le 3 novembre et les travaux devraient commencer sous peu.

La durée des travaux est d'environ trois mois.

Le coût de l'opération est de 1 200 000 F pour un prix estimé de 1 490 000 F

Ces travaux sont subventionnés à 40 % du coût de l'opération.

Travaux prévus : pose de bordures basses de trottoirs et réfection complète du tapis de la chaussée sur toute sa longueur.

Les vœux en picard

*Quoi qu' ch'est qu'os voulez que j'vous diche ?
D'abord, que l' Boin Diu vous béniche
Enhui, d' main, d'après d' main, toujours !
Pis l' Paradis à l' fin d' vos jours !
Vlo men souhait pour vos étrennes
Vivez fin viux, si os êt' joènes,
Si os êt' s' vieux, rajoënissez
Dusqu'a requiescat in pace !*



De Louis Seuroat

..INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...INFOS...**LE POINT PROPRE**

Le point propre d'Abbecourt est en fonctionnement depuis plus d'une année. Il a décliné une ouverture hebdomadaire de 20 heures réparties sur 4 jours au début. Il est actuellement ouvert 30 heures par semaine réparties sur 6 jours.

Il accepte maintenant : verre, batteries, vêtements, piles, gravats, ferrailles, encombrants, déchets verts, huiles.

Les nombres d'apports à titre d'exemple pour le mois de septembre se répartissent de la façon suivante :

192 apports pour Abbecourt,
164 apports pour Saint Sulpice,
38 apports pour Hodenc L'Evêque,
28 apports pour Silly Tillard,
75 apports pour Ponchon.

Le total de ces apports pour le mois de septembre se décompose de la façon suivante :

4 bennes de gravats ont été enlevées du point propre pour un total de 26,5 tonnes,
3 bennes de ferrailles ont été enlevées pour un total de 5,1 tonnes,
4 bennes d'encombrants ont été enlevées pour un total de 8,2 tonnes,
13 bennes de déchets verts ont été enlevées pour un total de 24,4 tonnes,
1400 litres d'huiles ont été enlevés ainsi que 4 containers de vêtements.

Pour information, le coût de fonctionnement de ce point propre a été de 25,83 F par habitant pour la période de juin à septembre. Sont compris dans ce coût les charges de salaire et les charges sociales, les charges de divers matériels et les frais d'enlèvement.

Actuellement, les coûts de fonctionnement sont supportés par les cinq communes qui utilisent ce point propre. Prochainement les coûts seront intégrés dans le schéma global communautaire du pays de Thelle de collecte des ordures ménagères et de collecte des autres déchets.

Pour information encore, une délégation québécoise et une délégation libanaise sont venues visiter notre point propre cet été. elles sont venues pour voir comment des communes rurales françaises appréhendaient le problème des déchets d'une façon écocitoyenne.

Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture du point propre

Lundi	de 10H00 à 12H00 de 15H00 à 18H00
Mercredi	de 14H00 à 18H00
Vendredi	de 15H00 à 18H00
Samedi	de 9H30 à 12H30 de 14H00 à 19H00

**LE SAVIEZ VOUS ?****Pourquoi dit-on "une cigarette"**

Honoré de Balzac fut, sans doute, l'un des premiers à employer le mot de cigarette en écrivant dans sa Physiologie du cigare en 1831 : "Au théâtre, dès que le rideau est tombé, chacun fait sa cigarette."

Dès 1775, on désignait par cigarro (du maya zicar, fumer) un petit rouleau de feuille de tabac.

Quand on eut l'idée d'envelopper d'une feuille de papier très fin quelques brins de tabac haché, on appela cela, tout d'abord un "cigaret", puis certaines femmes l'appréciant particulièrement, une "cigarette".

HALTE GARDERIE

En janvier 2000, la halte garderie itinérante du Pays de Thelle commencera à s'implanter sur plusieurs communes du territoire.



Abbecourt, Belle Eglise, Le Coudray sur Thelle, Crouy en Thelle, Fresnoy en Thelle, La Neuville d'Aumont, Mesnil en Thelle, Morangles, Mortefontaine, Neuilly en Thelle, Sainte Geneviève sont les futurs lieux d'accueil.

Votre enfant, de 3 mois à 6 ans pourra aller à chaque lieu de fonctionnement entre 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Il sera accueilli à tous moments et en fonction des places disponibles. Vous pourrez confier votre enfant une heure ou plus, voire une demi journée suivant votre souhait.

Le prix est de 8 francs par heure pour les familles résidant dans une des communes de la communauté de communes du Pays de Thelle et de 12 Francs pour les autres familles.

N'hésitez pas à demander à votre assistante maternelle d'utiliser ce service pour votre enfant en lui délivrant une autorisation écrite.

Vous trouverez bientôt dans votre mairie des plaquettes d'information sur les lieux d'accueil, les jours de fonctionnement ainsi que des fiches d'inscription.

Sophie Villemant, éducatrice de jeunes enfants, sera responsable de cette halte garderie itinérante.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes du Pays de Thelle au 03 44 03 56 60.



UN PETIT MOT DE L'ECOLE

La rentrée s'est effectuée sans soucis pour les 7 classes du R.P.I.

Notre équipe pédagogique accueille un nouvel enseignant, Monsieur Pascal CAM, à l'école d'Abbecourt, où Madame LEONI a fait valoir ses droits à la retraite en juin 1999.

L'école de Saint-Sulpice compte cinq classes :

- Tous petits, petits	Mme Briot	26 élèves
- Moyens	Mme Cariou	25 élèves
- CP	Mme Petit	25 élèves
- CE2 - CM1	Mme Szubarga	25 élèves
- CM2	MmeMélisque	27 élèves

130 élèves

Le R.P.I. compte 178 élèves.

Depuis septembre 1999, les structures périscolaires, c'est-à-dire cantine et garderie, sont installées à Abbecourt, dans des locaux neufs, à la Maison du village d'Abbecourt.

Notre projet d'école porte pour la troisième année sur l'environnement. Nous aborderons en 1999-2000 les 3 éléments suivants : la terre, l'air et le feu. Un travail pour les classes de Saint-Sulpice, très intéressant, avec l'ECOMUSEE qui a démarré et porte sur l'argile, les céramiques et les grès du Beauvaisis.

Le projet de construction d'une fresque, en carreaux de céramique, est en cours d'élaboration. Cette fresque ornerait le fronton de l'école publique de Saint-Sulpice.

Suite au rapprochement avec le village anglais de BADSWORTH, une correspondance entre les écoles, et en particulier la classe de CM2 de Mme MELIQUE est mise en place. Les enfants sont enthousiasmés par ces échanges de courrier.

Pour finir, notre LOTO des écoles s'est déroulé le samedi 13 novembre. De nombreux participants (environ 140 joueurs) nous ont rejoints et ont pu gagner les nombreux lots offerts par des entreprises locales, que nous remercions vivement. Cette soirée s'est effectuée dans la bonne humeur. C'est une expérience nouvelle pour les enseignants mais très fructueuse.

Tous ensemble, enseignants et AATSEM, nous vous présentons nos meilleurs voeux pour l'an 2000.

L'ÉLECTRIFICATION DE LA LIGNE SNCF PARIS - BEAUVAIS



Voilà, la ligne SNCF qui dessert Saint Sulpice est électrifiée depuis le 28 novembre 1999 !

Pour cet événement la gare de Saint Sulpice Auteuil a revêtu ses plus beaux atours. L'année dernière, la salle des " pas perdus " a été rénovée.

Les quais ont été réhaussés. Un goudronnage a été fraîchement déposé sur ceux-ci.

Les murs de la gare sont rejointoyés.

La signalisation de la gare est refaite.

La sonorisation de la gare est améliorée.

Les trains ont fait également l'effort d'une toilette complète.

Deux trains " Corail " réversibles avec rideaux et sièges individuels circulent dorénavant sur la ligne.

Deux autres trains inox modernisés sont venus les rejoindre. Deux autres sont encore aux ateliers de Saintes en Charente Maritime. Un sera livré en février et le dernier le sera en mai. Ceux-là, également, sont équipés de sièges individuels et de rideaux. Ces rames sont appelées aussi " dromadaires " parce que la machine qui assure la traction du train se trouve au milieu de celui-ci.

Ces deux types de train permettent de faire des annonces durant le voyage en cas d'incident ou de retard grâce à une sonorisation interne.

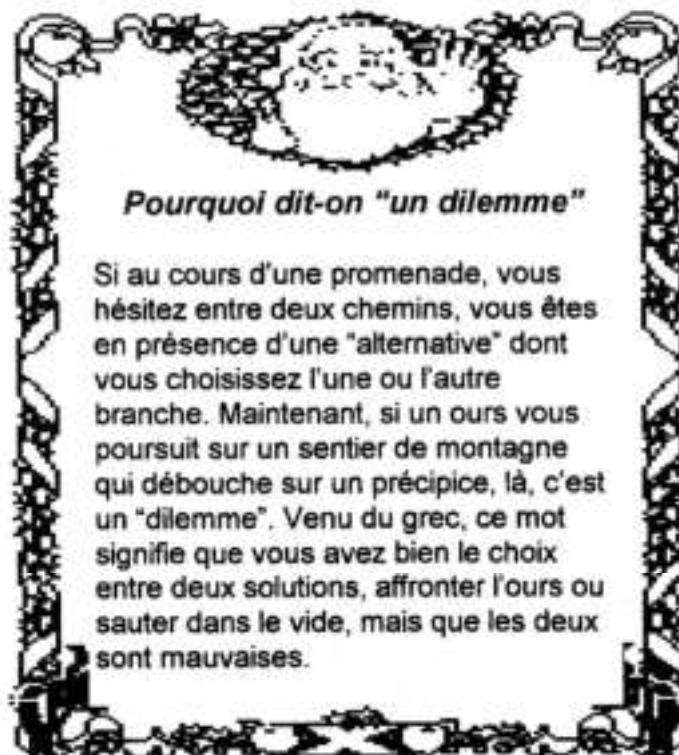
Le gain de temps est minime aux heures de pointe (environ 2 minutes) compte tenu de la densité du trafic banlieue entre Montsoult et Paris Nord et compte tenu du fait que la ligne Paris Beauvais est une ligne prévue pour une vitesse maximum de 100 km/ heure.

Le gain de temps en heures creuses est plus important (de l'ordre de 15 minutes au moins pour un voyage de Saint Sulpice à Paris) dans la mesure où le train est direct et qu'il n'est plus nécessaire de changer à Persant- Beaumont.

Le confort du voyageur devrait donc se trouver amélioré dans le nouveau matériel mis à sa disposition et par une meilleure fréquence des trains et par le fait de ne plus correspondre à Persant- Beaumont en heures creuses.

Faisons le pari que ces nouvelles conditions de voyager infléchiront les actes de malveillance, de dégradation et qu'elles permettront aux pieds de certains passagers de 7 à 77 ans de ne plus salir les sièges tout propres de ces nouveaux trains !!

Le numéro de téléphone de la gare de Saint-Sulpice est le : 03.44.81.11.37



Pourquoi dit-on "un dilemme"

Si au cours d'une promenade, vous hésitez entre deux chemins, vous êtes en présence d'une "alternative" dont vous choisissez l'une ou l'autre branche. Maintenant, si un ours vous poursuit sur un sentier de montagne qui débouche sur un précipice, là, c'est un "dilemme". Venu du grec, ce mot signifie que vous avez bien le choix entre deux solutions, affronter l'ours ou sauter dans le vide, mais que les deux sont mauvaises.



Familiarisons-nous avec l'EURO



Quelques réponses aux questions que vous vous posez...

Question :

Le mot «euro» est-il invariable ou porte-t-il la marque du pluriel (un «S» en français) ?

Réponse :

La dénomination juridique apparaissant sur toutes les pièces et billets est invariable car commune à l'ensemble des pays de la zone euro. En revanche dans le langage courant euro et cent prennent un «S» au pluriel comme il est d'usage en français.

Question :

Quel nom est donné à l'espace regroupant l'ensemble des pays ayant l'euro pour monnaie ?

Réponse :

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission générale de terminologie et de néologie a recommandé l'expression «zone euro» comme seule désignation en français de l'ensemble des pays participant à la monnaie unique.

Cette expression doit notamment être préférée à «euroland» ou «eurolande» (Journal officiel du 14/09/99)

Question :

Une pièce en euro comportant une face nationale française pourra-t-elle circuler en Italie ou en Allemagne et aura-t-elle la même valeur qu'en France ?

Réponse :

Oui. L'existence d'une face nationale n'influera pas sur la zone de circulation ni sur la valeur d'une pièce en euros donnée. L'euro est la monnaie unique de onze pays et les pièces quelles que soient leurs faces nationales, auront pouvoir libérateur dans les onze pays de la zone euro.

Question :

Le cours de l'euro par rapport au franc peut-il varier ?

Réponse :

Non. Depuis le 31 décembre 1998 la parité franc/euro est fixe et définitive (1 euro = 6,55957 F)

Le franc étant par ailleurs devenu une subdivision de l'euro, seul ce dernier est coté sur les marchés des changes.

L'euro pratique

Equivalence de quelques prix

Un croissant à 4 F	0,61 €
Un café 8 à 12 F	1,22 à 1,83 €
Un litre de super 95 à 5,67 F	0,86 €
Sucre morceau le Kg à 7,95 F	1,21 €
Camembert à 11,95 F	1,82 €
Un poulet label rouge 1 ^{er} prix au Kg 29,90 F	4,41 €
Billet de cinéma à 47 F	7,27 €

Une monnaie accessible aux malvoyants

Une concertation étroite a été menée avec l'association européenne des aveugles qui regroupe des associations nationales de malvoyants.

L'objectif est de permettre à ces populations fragiles de manipuler aisément les pièces et les billets, de distinguer chacun d'entre eux et de garantir par là leur autonomie.

Ainsi, les pièces varient selon leur diamètre, leur épaisseur et le dessin de leur tranche.

Quant aux billets, leur dimension augmente en fonction de la valeur faciale. Ceux de 200 et 500 euros comportent en outre des marques tactiles.

Du franc à l'euro : continuité des thèmes

Les faces françaises des pièces en euro prolongent les thèmes actuels, mais les réinterprètent.



La Marianne, qui figure sur les pièces de 1, 2 et 5 cents, apparaît jeune et féminine, aux traits volontaires et incarne le souhait d'une Europe solide et durable.



Les pièces de 10, 20 et 50 cents représentent une Semeuse moderne et intemporelle, symbole d'une France soucieuse de s'intégrer dans l'Union européenne.



Entouré de la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité », l'Arbre, qui figure sur les pièces de 1 et 2 euros, se veut résolument tourné vers l'Europe.

L'assainissement

L'assainissement pour quoi faire ?

Le but de l'assainissement est multiple :

- protéger la santé des individus
- sauvegarder la qualité du milieu naturel et en particulier celle de l'eau
- éliminer les nuisances.

Les différents dispositifs d'assainissement non collectif

Conformément à l'arrêté du 6 mai 1996, l'assainissement non collectif est composé :

- ⇒ D'un dispositif de **prétraitement** (fosse toutes eaux).
- ⇒ D'un dispositif de **traitement** (épandage souterrain, lit filtrant vertical non drainé, tertre d'infiltration, lit filtrant drainé à flux vertical, lit filtrant drainé à flux horizontal, autres filières prenant en compte les contraintes du contexte local et subordonnées à une dérogation du Préfet).
- ⇒ D'un dispositif d'**élimination** des eaux traitées (exutoire), infiltration ou reprise par le réseau pluvial.

Le prétraitement

Cette étape est réalisée en général par la **fosse septique toutes eaux** qui est un appareil destiné à la collecte, à la liquéfaction partielle des matières polluantes contenues dans les eaux usées et à la rétention des matières solides et des déchets flottants.

Elle reçoit l'ensemble des eaux domestiques (eaux vannes + eaux ménagères).

Elle génère des gaz qui doivent être évacués par une ventilation efficace. L'évacuation de ces gaz est assurée par un extracteur placé au-dessus des locaux habités.

Le volume minimum de la fosse toutes eaux est de 3000 litres pour les logements comprenant jusqu'à 5 pièces principales (c'est à dire 3 chambres). Il sera augmenté de 1000 litres par chambre supplémentaire.

Le traitement

Les filières conformes à l'arrêté du 6 mai 1996 sont reprises succinctement sur la page voisine. Des filières dérogatoires (lit bactérien, percolateur...) peuvent également être envisagées si les contraintes de terrain l'imposent.

Choix de la filière et dimensionnement

Les principaux paramètres à prendre en compte sont :

- Le nombre de chambres représentatif du nombre de personnes pouvant être logées dans l'habitation.
- L'espace disponible sur la parcelle.
- La possibilité de rejet dans un milieu hydraulique superficiel ou vers un puits d'infiltration.
- La nature géologique du terrain et sa topographie, le coefficient de perméabilité.
- La présence de nappe ou d'hydromorphie à faible profondeur.
- Les prescriptions obligatoires telles que les périmètres de protection et les servitudes diverses.

Tous ces renseignements sont obtenus par une **étude à la parcelle**, étude qui permet d'avoir une totale adéquation de la filière préconisée avec les caractéristiques du sol.

(Voir lettre d'information en page 10).

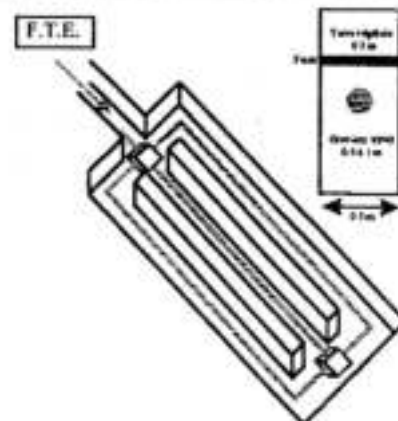
L'EPANDAGE SOUTERRAIN

L'épandage souterrain consiste à utiliser le sol comme système épurateur et comme moyen dispersant.

Des tranchées reçoivent les effluents de la Fosse Toutes Eaux, située en amont. Ces tranchées contiennent des tuyaux, placés horizontalement sous de la terre végétale, du feutre, et entourés de graviers.

Il est nécessaire de placer un regard de bouclage à chaque extrémité du procédé afin de visualiser les problèmes éventuels.

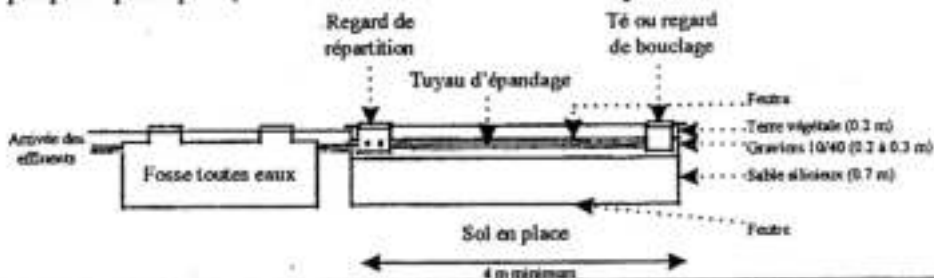
La surface d'épandage (minimum : 30 mètres linéaires) est fonction de la taille de l'habitation et de la perméabilité du sol. Elle est définie par l'étude pédologique à la parcelle.



LE LIT FILTRANT VERTICAL NON DRAINE

Dans le cas où le sol présente une perméabilité insuffisante ou à l'inverse, si le sol est trop perméable (caie), un matériau plus adapté (sable siliceux lavé) doit être substitué au sol en place sur une épaisseur minimale de 0.7 m.

Le lit filtrant vertical non drainé se réalise dans une excavation à fond plat de forme généralement proche d'un carré et d'une profondeur de 1 m minimum sous le niveau de la canalisation d'amenée. La surface du lit filtrant vertical non drainé doit être au moins égale à 5 m² par pièce principale (minimum : 20 m² sur un front de répartition de 5 m).

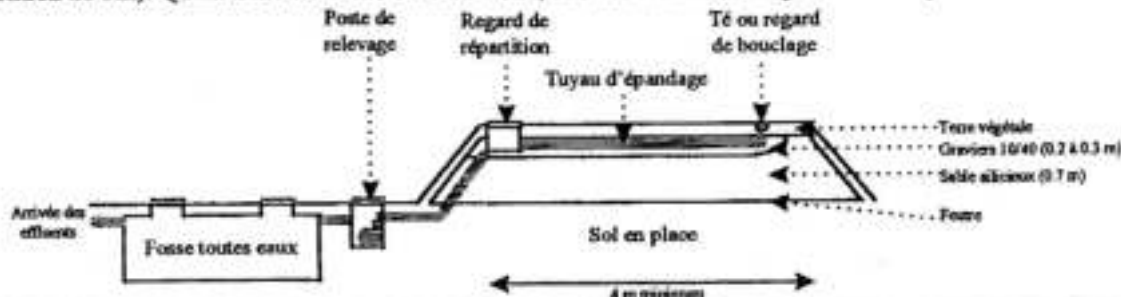


LE TERTRE D'INFILTRATION

Le tertre d'infiltration est à prévoir lorsque le sol est inapte à un épandage naturel, qu'il n'existe pas d'exutoire pouvant recevoir l'effluent traité et/ou que la présence d'une nappe phréatique proche a été constatée. Il utilise un matériau d'apport granulaire comme système épurateur et le sol en place comme moyen dispersant. Il peut s'appuyer sur une pente, être en partie enterré ou être totalement hors sol. Dans ce cas, il est alimenté en eau prétraitée par un poste de relevage.

Ce type de dispositif nécessite une étude particulière, notamment en ce qui concerne la stabilité des terres et les risques d'affouillement.

La surface du tertre d'infiltration doit être au moins égale, à son sommet, à 5 m² par pièce principale (minimum : 20 m² sur un front de répartition de 5m). Quant à la surface de base du tertre, elle est variable et dépend de la capacité d'infiltration du sol.



LES LITS FILTRANTS DRAINES

Lorsque la nature du sol ne lui permet ni d'épurer, ni d'infiltrer les eaux usées (ex : argile), les lits filtrants drainés constituent la dernière solution pour l'assainissement non collectif. Le principe de ce procédé est dans un premier temps d'épurer l'eau grâce à son passage dans plusieurs couches de matériaux (sable, graviers, gravillons) tout en la drainant. A la sortie se trouve un exutoire. La hauteur du lit filtrant drainé, 50 centimètres pour un lit à flux horizontal à 1 m 20 pour un flux vertical dépend de la hauteur de sol dont on dispose.

Le lit drainé à flux vertical nécessite des canalisations rigides percées pour laisser goutter l'eau sur les graviers et le sable. Le lit à flux horizontal ne demande quant à lui que les matériaux de filtration compris entre 2 couches de feutre.

Lettre d'information (1) :

Passage d'un technicien chargé de l'étude d'assainissement des eaux usées

Madame, Monsieur,

La commune a décidé de poursuivre l'étude des solutions d'assainissement des eaux usées sur les hameaux périphériques.

Aujourd'hui, une étude détaillée est lancée pour préciser ces premiers résultats et définir **la nature et le coût des travaux à réaliser en domaine privé.**

La commune a chargé la société SEAF-INGENIEURS CONSEILS de Darvoy dans le Loiret de cette étude de définition.

C'est pourquoi vous recevrez prochainement la visite d'un technicien de SEAF.

Le technicien sera reconnaissable à son badge portant la marque de la mairie et de la société.

Ce technicien fera avec vous le relevé de vos installations d'évacuations et de traitement des eaux usées, recueillera un certain nombre d'informations complémentaires et déterminera en votre présence un projet de raccordement de votre habitation en réseau collectif de collecte des eaux usées.

Un certain nombre d'habitation feront également l'objet d'une étude de sol (sondages à la tarière à main) afin de déterminer la nature des filières d'assainissement autonome à envisager en cas de non-conformité des systèmes actuellement en place'.

Les informations qu'il collectera durant ce passage seront déterminantes pour votre assainissement ou votre branchement futur.

D'autre part, la société SEAF-Ingénieurs Conseils réalisera des levés topographiques sur le territoire de la commune, en domaine public et privé.

Nous vous demandons donc de faciliter le travail de la société SEAF-Ingénieurs Conseils, mandatée par la commune. En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations dévouées.

Le Maire.

(1) Une information individuelle vous parviendra en temps utile.



Comité Communal des Fêtes de Saint Sulpice

Ce 1er mai comme les années précédentes, les brocanteurs étaient toujours aussi nombreux et fidèles au rendez vous. Invités par le beau temps, les visiteurs ont pu chiner dans les rues de Saint Sulpice. Ce fut une réelle satisfaction pour les organisateurs.

La fête Communale a eu le plaisir cette année de partager le week end avec le Son et Lumière de Saint Sulpice. Le samedi soir, après ce spectacle, à la salle Maurice Breton, la musique et la danse ont créé une ambiance sympathique. Le dimanche, nous avons eu la joie de servir 150 convives pour le repas champêtre dans sa deuxième édition. Le Méchoui était excellent. Le groupe Mimoza, groupe folklorique portugais, nous a accompagnés dans ce moment agréable sous un soleil qui était presque trop chaud par moments.



L'arbre de Noël a eu lieu ce dimanche 19 décembre. Les enfants des écoles de Saint Sulpice ont pu suivre les aventures de Lulu, un enfant qui n'aime pas l'école. Sans vraiment savoir si Lulu était le seul de la salle dans cette situation, tout le monde a ensuite goûté de bon appétit. Enfin, ce fut la surprise, plus ou moins grande en fonction de l'âge des invités, de voir arriver le père Noël dans la salle.

Le Comité Communal des Fêtes a pour vocation, comme son nom l'indique, d'assurer les fêtes communales. Notre association veut provoquer des situations de rencontres entre les habitants et participer à la vie de la commune en proposant ses animations.

Mais nous constatons avec un peu de regret que nous comptons peu de jeunes parmi nos bénévoles. Je souhaite que le passage à l'an 2000 soit un déclencheur pour que nous arrivions à créer des émules pour avoir de nouvelles et de jeunes recrues parmi nous.

Le Président Idder Oulbid



Eveil
Ebbecourt St Sulpice

Afin de permettre d'abonder le financement des sorties organisées par les enseignants du RPI et réduire ainsi la participation des parents, l'association EVEIL prévoit l'organisation de quelques manifestations.

PROGRAMME 1er SEMESTRE 2000

- 18 Mars 2000 : Boum enfants
- Avril 2000 : Bal Folk
- 1er mai 2000 : Brocante enfants
- 17 juin 2000 : Fête de la musique
- 24 juin 2000 : Feux de la St-Jean



A noter également, l'Assemblée Générale qui se tiendra le 29 Février 2000.

BONNE FIN D'ANNEE A TOUS ET MEILLEURS VOEUX POUR LE NOUVEAU MILLENAIRE.

CULTURE ANIMATION SAINT-SULPICE

L'Association a réalisé en Septembre un quatrième Son et Lumière dont l'ampleur a dépassé les prévisions des organisateurs.

Ce sont environ 3250 personnes, toutes soirées confondues, qui ont fréquenté le site du château de Crécy, siège de la Maison Familiale Rurale, pour venir admirer ce spectacle.

Que soient remerciés tous ceux et toutes celles qui ont bénévolement oeuvré à sa réalisation (spectacle, décors, costumes, repas) sans oublier les personnes de notre village qui ont mis à notre disposition le lieu du spectacle, l'emplacement du parking, les moyens mécaniques (Manitou, tracteur, remorque) ainsi que le Poney Club du Bonheur.

Nous vous invitons à notre Assemblée Générale qui aura lieu le 14 janvier 2000 à la Salle CHANTEPIE dès 20 H 30.

Ce sera l'occasion d'adhérer à notre Association.

Un rallye pédestre est prévu pour le 4 juin 2000.

Au seuil de l'année nouvelle, toute l'Equipe de l'Association vous présente tous ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année et surtout de parfaite santé.



Association
Sportive
Saint-Sulpice

JUDO - GYMNASTIQUE - TENNIS DE TABLE - BOULES

L'Association Sportive a repris ses activités début septembre pour la saison 1999-2000. Les inscriptions furent à la hauteur de nos espérances voire avec une augmentation significative sur les sections gymnastique enfants et adultes, et une stabilité dans les sections judo et tennis de table.

Les résultats sportifs sont bons.

Le judo s'est déplacé deux fois à l'extérieur et a obtenu un classement honorable, ceci en début de saison après à peine un mois d'entraînement.

Les samedis et dimanches 4 et 5 décembre 1999, l'Association Sportive a organisé son tournoi de judo. Nous avons reçu 10 clubs, ce qui a représenté plus de 230 judokas sur les deux jours.

Saint-Sulpice s'est 5ème. Bravo aux sportifs.

Il faut noter aussi la très belle performance d'un jeune minime au Championnat Départemental Fédéral de l'Oise où il s'est classé 3ème ce qui lui permet d'accéder aux championnats régionaux. Félicitations....

L'Association Sportive a organisé le 19 novembre 1999 sa soirée annuelle sur le thème "Le Beaujolais Nouveau".

Cette soirée a rencontré un vif succès.

Nous vous donnons rendez-vous le 18 novembre 2000 pour la soirée "HALLOWEEN".

Nous vous rappelons également notre traditionnel LOTO qui aura lieu le 29 janvier 2000.

En cette fin de siècle, l'ensemble du bureau, les adhérents et moi-même, vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2000.



Le Président
Alain TOUSSAINT

PONEY CLUB DU BONHEUR

Cette année encore, le Poney Club du Bonheur a participé au championnat de France à Lamotte Beuvron du 5 juillet 1999 en Pony Games et en Attelage.

25 cavaliers ont donc représenté le Poney Club du Bonheur et la "Picardie" en Pony Games.

Les résultats de cette année sont très satisfaisants compte-tenu des difficultés pour arriver en finales qui ne sont disputées que par les 6 meilleures équipes de France.

En Pony Games :

En **Monted Games 3** (cavaliers de 16 à 21 ans sur grands poneys) l'équipe du "Razmokit" monte sur la 2^e marche du Podium et est donc vice-championne de France.

En **Monted Games 2** (cavaliers de 16 à 21 ans sur grands poney, sur des épreuves plus difficiles) l'équipe de Guillaume et son Harem termine sur la 3^e marche du podium après une finale très disputée (les finales n'étaient disputées que par les 6 meilleures équipes de France).

En **BCD2** (cavaliers de 12 à 16 ans sur des épreuves à grosses difficultés techniques), notre équipe "les Speds Kids" s'est qualifiée en finale et termine à la 4^eme place.

En **A3** (jeunes cavaliers de moins de 12 ans) notre équipe "Les Ecureuils", s'est qualifiée en finale à notre grande surprise et termine à la 5^eme place, félicitations à ces cavaliers.

En, **BCD3** (cavaliers de 12 à 16 ans sur des épreuves de base) 30 équipes étaient au départ des championnats de France, notre équipe "les Wouinems" s'est qualifiée pour les demi finales et termine à la 8^e place.

En Attelage : 3 mineurs représentaient le Poney Club du Bonheur dans 2 catégories en Benjamin (meneur de moins de 12 ans).

- Girard Mélanie termine 4^eme de ces championnats de France en cadet (meneurs de plus de 16 ans).
- Caetano Paula remporte pour la deuxième année consécutive la 3^e place.
- Vuillerme Isabelle termine à la 7^e place.

6 de nos cavaliers ont aussi participé au Championnat du Monde Mounted Games en Angleterre les 25 et 26 septembre 1999. Ces cavaliers sont :

- Mallard Aurélie et Lagarde Guillaume
- Vuillerme Isabelle et Vuillerme Caroline
- Durin Virginie et Girard Mélanie

Nous sommes satisfaits des résultats obtenus, compte-tenu des difficultés de ce championnat très éprouvant pour nos cavaliers.

Encore un grand bravo à tous ces cavaliers et nous remercions toutes les personnes qui nous permettent de participer à ces championnats.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE A TOUS.



LA CROIX D'OR

CROIX D'OR DE L'OISE SECTION DE NOAILLES



Si vous avez un problème avec l'alcool ou votre entourage, vous pouvez nous contacter ou nous rendre visite lors des réunions salle des acacias à Noailles à 20 H 30 les 29 janvier, 26 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai, 17 juin, 29 juillet ; pas de réunion en août, 30 septembre, 28 octobre, 5 novembre et 16 décembre 2000.

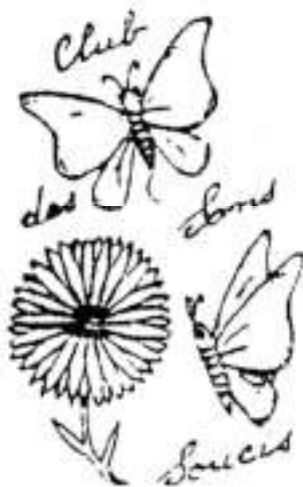
Vous pouvez contacter :

Monsieur MORELLE Daniel 2 rue d'Auteuil 60430 Saint-Sulpice Tel : 03.44.81.18.78.

Madame MARC Anne Marie 15 rue du 19 mars 1962 Berthecourt Tel : 03.44.07.56.46

Le Président

CLUB DES SANS SOUCIS SAINT-SULPICE - OISE



Pour ce deuxième semestre, nous avons pris quelques vacances.

Malgré cela 13 personnes sont parties les 24 et 25 juillet 1999 pour le Puy du Fou ; un aperçu des villes de Cholet et Saumur.

Grandiose spectacle de son et lumière, promenade dans le parc magnifique avec beaucoup d'attractions.

Accueil très apprécié pour la restauration et l'hôtel.

Nous avons souhaité les anniversaires de nos adhérents.

Nous avons aussi assisté à deux spectacles de variétés à Bresles et à Beauvais.

Nous terminons l'année par un repas amical en Décembre.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.





Depuis plusieurs années, le nombre de licenciés est en augmentation, à tel point que cette année, nous avons engagé une nouvelle équipe en catégorie de "-13 ans".

Notre effectif est donc de : 09 débutants
 14 poussins
 12 benjamins
 14-13 ans
 18 seniors
 13 dirigeants
 soit un total de licenciés **80 licenciés**

Les entraînements ont lieu :

-13 ans et benjamins : le mardi de 18 H 00 à 20 H 00
 Poussins et débutants : le mercredi de 18 H 00 à 20 H 00
 Seniors : le vendredi de 19 H 30 à 21 H 30



Les matchs pour nos équipes de jeunes se déroulent le samedi après-midi, toujours dans la joie et la bonne humeur, et ce quels que soient les résultats.

Les matchs de l'équipe seniors ont lieu le dimanche après-midi, les résultats de cette 1ère partie de championnat sont très satisfaisants, la montée en 3ème division reste plus que jamais l'objectif de cette saison.

Maintenant, à l'aube de ce nouveau siècle, permettez à un simple "fouteux" de rêver :

"Et si la terre n'était qu'un immense terrain de foot, la vie ne serait alors qu'un grand match."

- *L'enfance : ne serait que l'échauffement, en toute décontraction, sans stress ni pression, c'est sûr on va gagner.*
- *L'adolescence : un début de match, où la tension monte avec les 1ères occasions de but. Mais on a du mal à comprendre toutes les règles.*
- *20 ans : le 1er but d'une longue carrière. Certes ce n'est peut être pas le plus beau, mais c'est celui qu'on n'oubliera jamais.*
- *30 ans : une fin de 1ère période tonitruante, on marque à chaque attaque. C'est formidable : et 1, et 2, et 3 - 0, on est les champions.*
- *40 ans : la mi-temps, on souffle un peu, on prend des vitamines, et on repart pour une deuxième jeunesse.*
- *50 ans : début de la 2ème période, on croit tout savoir, et patatras, on marque contre son camp : dure réalité des choses.*
- *60 ans : le but du siècle, inouï, fantastique, on ne s'en croyait plus capable, et pourtant, on l'a fait. hip, hip,hip, Hourra !!!!*
- *70 ans : fin de la 2ème période, ça devient , on passe plus de temps sur le banc de touche, que sur le terrain. Mais on reste solidaire, on encourage les copains.*
- *80 ans : on est devenu spectateur, on se rappelle les bons souvenirs, on ne regrette rien, car maintenant on sait, cette fois c'est vrai on sait :*

MAIS QUE C'EST BEAU UN MATCH DE FOOT

Voilà, après un tel match, nous n'avons plus qu'à vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Les Dirigeants

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

(A découper et à remettre à la Mairie)

FAMILLE :

Lieu ou Hameau :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

1er enfant : âge :

2ème enfant : âge :

3ème enfant : âge :

4ème enfant : âge :

5ème enfant : âge :

Date :

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

Coupon à détacher et à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie S.V.P.

Question (s), Remarque (s), suggestion (s)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

NOM :

Les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.



HAPPY NEW YEAR!

Monsieur Marcel BRUNEL Maire,
les Conseillères et Conseillers, vous
invitent à venir fêter avec eux le
nouveau millénaire, salle Chantepie le

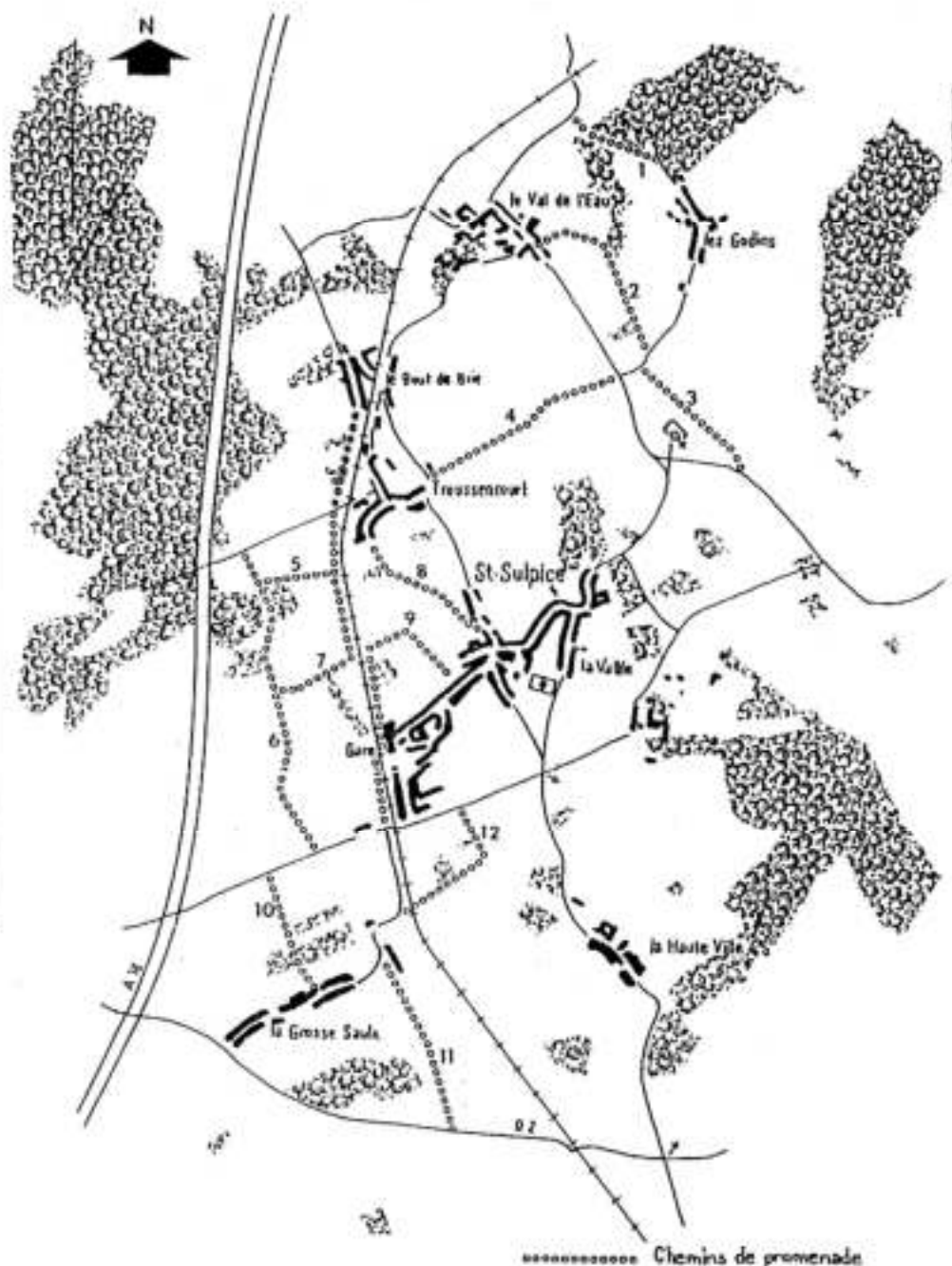
Vendredi 7 janvier 2000, à 18 H 30.

A cette occasion, la Municipalité vous
présentera ses vœux et nous
terminerons par le verre de l'amitié.

Commune de Saint Sulpice

Des chemins de promenade

- 1 - Chemin des sables
- 2 - Chemin des eaux vivonnaises
- 3 - Chaussée Brunehaut
- 4 - Chemin de Troussencourt aux Godins
- 5 - Chemin de la terre noire
- 6 - Chemin de Beauvais
- 7 - Chemin de Paris
- 8 - Chemin du chêne pileux
- 9 - Chemin des hanoquets
- 10 - Chemin de la flaque
- 11 - Chemin de mouchy
- 12 - Chemin des trois pucelles



Des chemins de Grande Randonnée

Certains promeneurs se posent parfois la question : que veulent dire ces petits traits horizontaux, blancs et rouges ou jaunes effectués sur des arbres, poteaux de clôture ou même sur des poteaux EDF ? Ces marques conventionnelles effectuées à la peinture peuvent également apparaître sur des plaquettes en bois. Elles représentent pour les gens qui les suivent, un véritable fil d'Ariane leur permettant de parcourir des itinéraires d'un point à un autre.

Ainsi sur la commune, dans le hameau du Val de l'Eau, passe le GRP du Thérain (Grande Randonnée du Thérain). Celui-ci est balisé en jaune et rouge. Il passe derrière l'église, se dirige vers Tillard en empruntant la Chaussée Brunehaut. Son parcours est long de 71 Km dans sa totalité. A Cany sur Thérain, il rejoint le sentier du GR 11 au delà de Uilly St-Georges.

Un autre chemin balisé en blanc et rouge est appelé GR 225. Il vient de Hodenc l'Evêque, emprunte la route de Crécy au lieu-dit « La Garenne des Morts » et se dirige vers Abbecourt. Ce dernier, long de 70 Km, relie Sérifontaine à Fay-Sous-Bois.

Ces deux sentiers ne représentent qu'une faible partie des itinéraires balisés en Picardie, à savoir plus de 800 Km.

Ces sentiers sont balisés par un groupe de cinq bénévoles pour le compte de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) à raison d'un passage tous les trois ans environ.

A l'occasion de belles balades n'hésitez pas, mettez vos chaussures et empruntez ces itinéraires et bon courage.